ADER Première réunion du Comité (après AG du 26 janvier 2020)

Séance du comité 2020 du 20 février à 07h30 Chez UBS Versoix			
Membres	**Présent**	**Excusé**	**Absent**
Sandrine de KERMEL	x		
Dominique LUDI	x		
Fabrice GONCALVES			x
Pierre DUPANLOUP	x		
Carine SCHLAGETER	x		
Christophe DOMENIG	x		
Claire-Eva GANGNANT	x		
Vincent PESSOTTO	x		
Rose-Marie RAMSEIER (Aide au secrétariat) est présente pour la première partie de la séance			

- Bienvenue à SdK et merci pour les croissants qu'elle apporte
- Merci à Vincent Pessotto pour l'accueil dans ses locaux
- Le projet de PV de l'AG est distribué par PDUP pour lecture --> remarques pour prochain du comité (12 mars).

SdK ouvre la séance et propose ses idées de fonctionnement et d'activités après avoir discuté avec plusieurs entrepreneurs locaux. Elle est frappée du fait que l'existence de l'ADER est souvent ignorée par ses interlocuteurs.

L'ordre du jour **Thème du jour / Projets 2020** *(en italique noir ci-dessous)* résume ses souhaits de Présidente

En bleu le résumé des discussions et les décisions en gras)

Propositions :

1/ Net Working mensuel

- 1 réunion par mois sous forme de petit déjeuner (Sauf juillet, août et décembre) avec présentation en 30 secondes des participants et présentation de 10 min d'une société membre.

- 7 petits déjeuners pour 2020 à organiser.

Des rencontres entre les membres devraient être plus fréquentes que 4 fois par année. Instaurer des événements plus récurrents, net working, présentation d'une société en 10' par son responsable; chaque membre présent se présente (nom, entreprise) à chaque rencontre, se présenter systématiquement. Les gens viennent pour le business et les échanges, souhait de rentabilité par les contacts. Pas de réunion en juillet, août et décembre.

Dans le cadre de ces rencontres, il serait intéressant "d'ancrer" l'ADER dans les communes voisines et les autorités de celles-ci qui pourraient nous recevoir.

Décisions :

1. annuellement 7 réunions.
2. Bonne idée de fixer le dernier jeudi de chaque mois à 0730 : les 4 premières à agender 26 mars / 30 avril /28 mai /28 juin /
3. Pour le petit déj' du 26 mars 2020 de 0730-0900, Vincent s'occupe de réserver au LakeGenevaHotel (LGH)
4. Prendre des contacts avec la Mairies voisines (SdK)

2/ Evénements Annuels

*-A **Inauguration de la place du bourg,** proposition de partenariat sur le financement en partie de la communication.*

- En échange nous demandons un stand le jour de l'organisation pour la promotion de l'ADER et de ses membres.

1. Contact a été pris par SdK avec Alex Goldenberg (responsable des manifestations à la Mairie). Il va préciser la collaboration avec les festivités prévues par MR (mon joli trésor).
2. L'ADER souhaite un stand indépendant avec animation à déterminer, Topad ?, flyer des membres, commerces, etc.
3. L'ADER pourrait financer une partie de la communication

*-B **Un événement de l'avant (Noël),** ayant pour objectif de récolter des fonds et de les reverser à l'Association Hôpiclown. Cet engagement envers cette association permet une couverture médiatique qui mettra en lumière l'ADER et ses membres participants. Envisager un soutien de la Mairie ? Proposer des thèmes.*
- Déterminer les budgets pour chacun des deux événements

1. A prévoir plutôt fin octobre ou début novembre
2. Trouver un thème motivant - vedette, exposition, vide-grenier, théâtre, repas de gala - avec aspect caritatif.
3. En plus de l'événement : cagnotte déposée dans les commerces

Décision : Réserver une salle pour novembre 2020 si possible

3/ Présence sur le web

- Développer le site Internet et le faire devenir un outil de communication pour les membres de l'ADER. Création de fiches de présentation des adhérents et possibilité de faire paraître une promotion mensuelle par société. Ceci a pour objectif de rendre automatique les promos des entrepreneurs après validation du comité et de donner une visibilité plus vaste que la transmission aux seuls membres. Ce projet a pour ambition également de proposer une présence sur le net pour les sociétés qui n'ont pas de site Internet.

Les membres disposent déjà d'une page (coordonnées, description activité avec liens vers leur site, google map) où ils peuvent demander d'insérer des promotions. Bien-sûr le système peut être amélioré et dynamisé.
Les membres actifs sur le site sont à mettre en concordance avec l'état des cotisations 2019. (une coche suffit normalement à désactiver la visibilité du membre).
SdK souhaite redynamiser le site, refaire le graphisme, l'adapter au responsive web design et au networking.
Décision : SdK rencontrera le webmaster Fred Dupanloup avec Pierre (Vendredi 28 fev. à 10h) pour faire le point et décider des modifications

4/ Réseaux sociaux

- Facebook/Linkedin – Prendre contact avec l'agence HPC Agency afin de donner une suite éventuelle à leur proposition commerciale d'accompagnement médiatique.

- C'est une bonne idée que l'ADER augmente sa visibilité sur Facebook / Linkedin et Instagram avec au moins un port par mois sur chacun. De la discussion il ressort que les agences demandent environ 500.- par mois pour ce service.
- Il s'agit surtout d'une **visibilité par et pour le grand public**. Nos membres pourront alimenter les post.
- En interne (pour les membres) une newsletter par mois, via le site, serait suffisante pour répondre à l'information/communication.
- Une répartition de cette tâche "réseaux sociaux" par certains membres du comité habitués à ces réseaux paraît suffisante dans un premier temps.

Décision :
Claire-Eva peut s'occuper de Facebook /
Vincent s'occupe de Linkedin /
Instagram par Sandrine (?) pour couvrir les événements publics
Attention : utiliser une adresse e-mail ADER pour administrer ces comptes afin d'assurer la pérennité.
A cet effet Fred va créer une adresse **reseaux@ader-versoix.ch** pour les administrateurs de ces réseaux.

5/ Cotisations 2020

- A lancer au plus tard début mars. La cotisation reste fixée à 250.- (AG)
Pierre préparera un courrier pour le prochain comité. S'assurer du stock de BV ader disponibles.
Pour cela la liste des vrais membres doit être à jour en fonction des cotisations réellement reçues.
Il faut régler le cas des membres avec 2 raisons sociales. Mention du statut découverte échu.

6/ Structure des membres découverte

*- Leur donner la possibilité de participer gratuitement à deux réunions. Rédiger un document **« Membre découverte » bon pour 2 séances** afin de pouvoir contrôler sur le long terme qui a bénéficié de ce cadeau et analyser qui grâce à cela a pu devenir membre.*
Tenir compte de ce qui figure dans les statuts (sur le site)

7/ Limiter les membres « mauvais payeurs »

- Pas de promotions au travers du réseau.
- Petits déjeuners payants tant que la cotisation n'est pas honorée.

Cette proposition serait plus aisée à réaliser si elle s'accompagnait de la distribution d'une carte annuelle "Membre ADER 20XX" octroyée après réception de la cotisation (à confirmer)

8/ Revoir nos partenariats et demande de partenariats divers : Topad / Azipro / Bolero…
Sujet à reprendre

9/ Structurer notre communication en Interne
*- Proposition d'investir dans un **téléphone portable** afin que le standard ne soit plus chez les unes ou les autres sociétés membres. Ce point a déjà été abordé et validé par Dominique Ludi.*
- Résoudre la problématique d'envois des emails avec Pierre Dupanloup.
Le plus simple est d'avoir accès par webmail ou de configurer le compte réception/envoi au lieu des redirections
Pour l'envoi d'e-mail, il est proposé que

- **info@ader-versoix soit destiné à Présidence /Vice-Présidence / Secrétaire du comité**
- **secretariat@ader-versoix soit destiné à l'aider au secrétariat avec redirection vers info@ pour information**
- **La communication interne au comité peut être assurée par un groupe Whatsapp ADER comme actuellement.**

10/ Structurer le service Secrétariat
- Mettre en place un cahier des charges afin de structurer le champ d'actions de la secrétaire.
- Déterminer un temps de travail mensuel nécessaire au suivi des dossiers.
- Validation de toutes les communications par le comité.
- Toute prestation sortant du cadre défini fera l'objet d'une demande de validation auprès de la présidente ou de son adjoint afin de maîtriser les coûts.
Préciser ce qui est facturé ou non. Idéalement établir un forfait par type de tâche.
A préciser entre SdK et RMR

11/ Prendre RDV avec la banque
- Inscrire la nouvelle présidente et faire retirer Mr Jean-Marc Leiser
Le PV de l'AG transmis à la présidente et à JML pour approbation devrait permettre cette modification.

Prochaine séance comité ADER :

le jeudi 12 mars à 07h30 - 9h00

Lieu à préciser

Les documents utiles, réservés au comité, se trouvent sur le site, **onglet Comité**, en cliquant sur **documents privés>>>**



votre login et mot de passe sont demandés (si vous ne les avez pas enregistrés)

Annexes :

PV AG ADER du 28 janvier 2020

Liste des membres OK avec coti payée en 2019

Pierre Dupanloup le 27 fevrier 2020